



Prévoyance : Mascarade de négociation de la part de la Chambre Patronale

Nous venons récemment d'achever les négociations avec la Chambre Patronale de l'Union des Métiers du Verre concernant la mise en place d'un régime de prévoyance. A cette occasion, Force Ouvrière, comme à son habitude, s'est battue assidûment pour que ces négociations ne soient pas juste un vague mot sur un sujet aussi vital que la prévoyance pour les salariés de cette branche et leurs familles.

Comme nous n'avons cessé de le clamer haut et fort aux patrons, la prévoyance est un sujet primordial pour qu'en cas de longue maladie, invalidité, décès, les salariés et leurs bénéficiaires ne se retrouvent pas dans le marasme le plus total, mais bénéficient d'aides substantielles pour palier à des situations d'urgence qui risquent pour certaines, de perdurer malheureusement dans le temps.

Un bon accord aurait permis de mettre à l'abri ces populations concernées. Dans cet esprit, nous avons, comme dans les autres branches du verre, soumis une proposition complète aux patrons, afin que les salariés et leurs bénéficiaires, puissent faire face à des situations qu'ils n'ont pas choisi.

D'entrée de jeu, sans avoir le temps de faire état de nos propositions, la Chambre Patronale a refusé en bloc de discuter et a reporté à 2016 cette négociation. La raison : soi-disant de graves difficultés financières des entreprises.

Comme si les salariés de cette branche avaient la faculté de reporter à l'horizon 2016, leurs éventuels handicaps qu'ils pourraient rencontrer.

Cette attitude du patronat est indigne à l'égard de leurs salariés. Nous sommes aujourd'hui face à des patrons voyous qui ne comprennent que le rapport de force afin de nous faire entendre.

Quand il s'agit d'engranger des milliards d'exonérations de cotisations sociales sur les salaires là, le patronat se poulèche, mais quand il s'agit de nous protéger ne serait ce que de l'essentiel là, ce même patronat, crie aux loups.

Bien à l'abri du besoin, ces patrons ne prêtent que peu d'importance aux salariés. Le sort de ces derniers ne les inquiète aucunement. Nous les avons avertis que, si lors des prochaines négociations ils ont le même comportement, FORCE OUVRIERE demandera l'ouverture de négociations en commission mixte paritaire sous l'égide du Ministère.

Peut être que dans ce cas, se sentiront-ils obligés et sensibilisés à nous écouter pour aboutir à un accord.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 - ☎ : 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>